



HAL
open science

L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne

Guillaume Duperron, Stéphane Claude Mauné

► To cite this version:

Guillaume Duperron, Stéphane Claude Mauné. L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne. Les ports dans l'espace méditerranéen antique : Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires., May 2014, Montpellier, France. pp.43-58. <halshs-02130140>

HAL Id: halshs-02130140

<https://shs.hal.science/halshs-02130140v1>

Submitted on 21 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LES PORTS DANS L'ESPACE MÉDITERRANÉEN ANTIQUE

Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires

sous la direction de CORINNE SANCHEZ et MARIE-PIERRE JÉZÉGOU



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE

SUPPLÉMENT 44

MONTPELLIER 2016



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE

Supplément 44

LES PORTS DANS L'ESPACE MÉDITERRANÉEN ANTIQUE

NARBONNE ET LES SYSTÈMES PORTUAIRES FLUVIO-LAGUNAIRES

**Actes du colloque international tenu à Montpellier
du 22 au 24 mai 2014**

Textes réunis par Corinne SANCHEZ et Marie-Pierre JÉZÉGOU

Éditions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise
Montpellier-Lattes
2016

Sommaire

Introduction (M.-P. Jézégou et C. Sanchez)	15
---	-----------

PARTIE I

LE SYSTÈME PORTUAIRE DE NARBONNE ANTIQUE	21
---	-----------

M.-L. BONSANGUE, Les hommes et l'activité portuaire dans l' <i>emporion</i> de Narbonne (II ^e s. av. J.-C. - II ^e s. ap. J.-C.)	23
G. DUPERRON et S. MAUNÉ, L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude) : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne	43
C. SANCHEZ, J. LABUSSIÈRE, M.-P. JÉZÉGOU, V. MATHÉ, V. MATHIEU et J. CAVERO, L'embouchure du fleuve antique dans les étangs narbonnais	59
O. GINOUEZ, C. CARRATO et C. SANCHEZ, Les entrepôts portuaires de Port-la-Nautique (Narbonne)	71
N. CARAYON, C. FLAUX et collaborateurs, Le vivier augustéen du Lac-de-Capelles à Port-la-Nautique (Narbonne)	87
A. BARDOT-CAMBOT, « Viviers à huîtres » de Narbonne antique	99
J. OLLIVIER, Artisanat et commerce en bordure du canal de la Robine : 19-20 quai d'Alsace à Narbonne	109
O. GINOUEZ, C. JORDA et S. MARTIN, avec la collaboration de V. CANUT, La question du port urbain et de la Robine antique : l'apport de la fouille du 14 quai d'Alsace à Narbonne	123

PARTIE II

PORTS FLUVIO-LAGUNAIRES ET FLUVIO-MARITIMES : AMÉNAGEMENTS ET FONCTIONNEMENTS	137
--	------------

P. ARNAUD, Entre mer et rivière : les ports fluvio-maritimes de Méditerranée ancienne. Modèles et solutions	139
F. DES BOSCS, Le système portuaire fluvio-lagunaire de la vallée du <i>Betis</i> , réflexions sur son organisation et son évolution de la fin de la République à la fin du haut Empire	157
C. ROUSSE, Ingénierie hydraulique et opérations de canalisation en Cisalpine	173
S. GROH, Nouvelles recherches sur le système fluvial et les installations portuaires d'Aquilée (Italie)	189
S. GROH et H. SEDLMAYER, La <i>villa maritima</i> de Simonov zaliv (Izola, Slovénie) : une structure avec grande installation portuaire artificielle	193
L. LONG et G. DUPERRON, Navigation et commerce dans le delta du Rhône durant l'Antiquité : bilan des recherches sur le port fluvial d'Arles et ses avant-ports maritimes	199
M. SCRINZI, Le Mas Desports : un établissement portuaire antique et médiéval en petite Camargue	219
F. GERBER, À l'autre bout de la Garonne : le port de <i>Burdigala</i> (Bordeaux). Aménagements et trafic portuaires sur les rives de la Garonne	237

J. MOUCHARD, F. ÉPAUD, D. GUITTON et collaborateurs, Entre fleuve et océan, les quais à pans de bois du port antique de Rezé/ <i>Ratiatum</i> (Loire-Atlantique)	247
F. MARTY, F. GUIBAL et A. HESNARD, L'Estagnon : techniques de bonification d'une zone palustre au I ^{er} s. ap. J.-C. à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)	263
M. ZABEO, Construire dans l'eau : aménagements antiques à interpréter dans la lagune de Venise	279

PARTIE III

ESPACES PORTUAIRES : APPROCHES GÉOMORPHOLOGIQUES ET PALÉOENVIRONNEMENTALES 291

F. SALOMON, S. KEAY, K. STRUTT, J.-P. GOIRAN, M. MILLET et P. GERMONI, Connecting <i>Portus</i> with Ostia : preliminary results of a geoarchaeological study of the navigable canal on the Isola Sacra	293
J.-P. GOIRAN, F. SALOMON, C. VITTORI, G. BOETTO, E. PLEUGER, J. CHRISTIANSEN, B. NOIROT, A. PELLEGRINO, I. MAZZINI, L. SADORI, C. OBERLIN, C. PEPE, V. RUSCITO et P. ARNAUD, Géoarchéologie du bassin portuaire d'Ostie	305
C. ALLINNE, C. MORHANGE, M. PASQUINUCCI et C. ROUMIEUX, Géoarchéologie des ports de Pise « Stazione Ferroviaria San Rossore » et de <i>Portus Pisanus</i> . Dynamiques géomorphologiques, sources antiques et données archéologiques	321
P. EXCOFFON, S. BONNET et collaborateurs, Restitution de la morphologie littorale et aménagements portuaires à <i>Forum Iulii</i>	339
C. VELLA, C. LANDURÉ, L. LONG, P. DUSSOUILLEZ, J. FLEURY, C. TOMATIS, O. SIVAN, F. MARTY, D. ISOARDI et V. POTHIN, Ports fluviaux, ports lagunaires du Rhône et son delta durant l'Antiquité. Mobilité environnementale et dynamiques géomorphologiques comme contraintes à l'aménagement (ports d'Arles, Fos/Saint-Gervais, Ulmet)	353
G. BONY, N. CARAYON, C. FLAUX, N. MARRINER, C. MORHANGE et S. FOURRIER, Évolution paléoenvironnementale de la baie de <i>Kition</i> : mise en évidence d'un possible environnement portuaire (Larnaca, Chypre)	369
M. TILLIER, L. BOUBY, N. ROVIRA et D. LEFÈVRE, Carpologie en contexte portuaire romain : économie végétale et environnement des sites de Caska (île de Pag, Croatie), du Castélou-Mandirac (Narbonne) et d'Arles-Rhône 3.	381
Conclusion (C. Sanchez et M.-P. Jézégou)	397
Glossaire technique	401

L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude) : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne

Guillaume DUPERRON^{(1),(2)} et Stéphane MAUNÉ⁽¹⁾

Résumé

L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan, situé à l'entrée de la lagune narbonnaise, est considéré de longue date comme un site majeur du système portuaire narbonnais, mais les données archéologiques restaient, jusqu'à ces dernières années, extrêmement limitées et ne permettaient pas d'en préciser la nature et les fonctions. Dans le cadre du PCR « Les ports antiques de Narbonne », une fouille extensive a été conduite, de 2011 à 2013, sur ce qui semble constituer l'assise centrale de l'établissement. Elle a permis de reconnaître un vaste complexe se développant sur au moins 2000 m² et construit à l'époque augusto-tibérienne. Il est organisé autour d'une cour centrale à portiques de près de 400 m² et comporte notamment, outre deux installations thermales, un édifice en grand appareil dont les dimensions sont assez importantes. La spécificité de ces aménagements et leur ampleur plaident en faveur de l'hypothèse d'un ensemble à caractère public, dont la vocation portuaire et commerciale est suggérée par une série d'indices convergents. Nous proposons enfin quelques réflexions sur ses fonctions potentielles, même si aucune certitude n'est encore possible, faute de disposer d'indices épigraphiques ou de faits matériels incontestables.

Abstract

The littoral site of Saint-Martin-le-Bas in Gruissan, located at the entrance of the Narbonnese lagoon, has been considered for a long-time as a major site of the Narbonne harbour system. However, the archaeological data remained, until recently, extremely limited and did not enable us to determine the nature and the function of this site. Under the Collective Research Program « Les ports antiques de Narbonne », an extensive excavation was led from 2011 to 2013, focusing on what seems to have constituted the central foundation of the settlement. The excavation unveiled a vast complex that developed over at least 2000 m² that was built during the Augustan-Tiberian period. It was organised around a central court with porticoes of around 400 m² containing a building with particularly large monolithic blocks as well as two thermal structures. The nature and scale of these structures support the hypothesis of a group of public buildings, serving the harbour and commercial sectors, as suggested by a series of convergent indicators. We propose finally some reflections on its potential functions, even if there is no absolute certainty due to the lack of epigraphic evidence or indisputable material indicators.

Mots-clés

Établissement littoral, système portuaire, Narbonne, avant-port, navigation, commerce.

Keywords

Littoral establishment, harbour system, Narbonne, outer harbour, navigation, trade.



(1) ASM, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Univ Paul-Valéry Montpellier 3, CNRS, MCC, F-34000 Montpellier, France

(2) ArkeMine



Fig. 1 : Localisation de l'établissement de Saint-Martin au sein de la lagune narbonnaise (IGN 2006-J. Cavero).

1. INTRODUCTION

L'île Saint-Martin, située sur la commune de Gruissan (Aude) à une douzaine de kilomètres au sud-est de Narbonne, représente un point remarquable, au cœur du complexe des étangs narbonnais et à proximité du grau de la Vieille Nouvelle, mettant en communication la lagune avec la mer (fig. 1). L'établissement antique de Saint-Martin-le-Bas est adossé au versant sud de l'île, à environ 300 m du rivage actuel de l'étang de l'Ayrolle (fig. 2). Il se trouve également immédiatement en contrebas d'une importante source pérenne, accessible au fond d'un aven de 8 m de profondeur. Les prospections indiquent que l'établissement occupe une surface dépassant l'hectare (Sanchez *et al.* 2011, 54).

Les premières découvertes archéologiques sur ce site ont été réalisées au début du XX^e siècle, puis plusieurs interventions ponctuelles ont eu lieu à partir des années

1950¹. Elles n'ont toutefois pas permis de comprendre la nature de cet établissement littoral que la plupart des auteurs ont cependant proposé d'interpréter comme un site portuaire, peut-être un avant-port de Narbonne (Guy 1955, 237 ; Gayraud 1981, 527 ; Solier 1981, 260)².

En 1999, une première fouille a été engagée sur ce site, sous la direction de C. Sanchez. Cette opération a consisté en l'implantation de deux tranchées perpendiculaires, au centre de la parcelle WE45 qui paraissait constituer l'assise centrale de l'occupation. Elle a révélé la présence de nombreuses structures bâties, parmi lesquelles on relève tout particulièrement la mise au jour partielle d'un bâtiment en grand appareil et d'une installation thermique (Sanchez *et al.* 2000). L'importante stratigraphie associée à ces vestiges a livré un abondant mobilier qui témoigne

1. Pour une présentation détaillée de l'historique des recherches sur ce site, voir Sanchez *et al.* 2000, 312-315.
2. Pour l'historiographie de la « théorie des avant-ports » de Narbonne, voir en dernier lieu Cavero 2011.



Fig. 2 : Localisation de la parcelle fouillée de 2011 à 2013 (IGN).

d'une occupation continue de l'époque tardo-républicaine jusqu'à la fin de l'Antiquité. Ces résultats constituaient donc un apport majeur à la connaissance de ce site, mais, en raison de l'emprise restreinte de la fouille, la nature exacte des édifices dégagés n'avait pu être précisée. Les données restaient donc insuffisantes pour trancher entre les diverses hypothèses envisageables : établissement portuaire, *villa* maritime, ou simple habitat littoral, peut-être lié à l'exploitation des ressources locales (Sanchez *et al.* 2000, 55-56 ; Sanchez 2009, 323 ; Sanchez *et al.* 2011, 54-56) ?

L'ensemble de ces éléments a conduit en 2011 à la reprise des recherches sur ce site, dans le cadre du PCR « Les ports antiques de Narbonne » (dir. C. Sanchez, UMR 5140, ASM) financé par la Région Languedoc-Roussillon et l'État. Une exploration extensive de la parcelle où avait été implantée l'opération de 1999 paraissait en effet nécessaire pour comprendre l'organisation de cet établissement, en appréhendant plus largement les vestiges alors observés, condition préalable indispensable à la réflexion sur sa nature, son statut et ses fonctions. Ainsi,

un large décapage (fig. 3) s'étendant sur plus de 2000 m² a révélé un ensemble cohérent et bien conservé de vestiges appartenant à un complexe à cour centrale, occupé durant toute la période romaine.

L'objectif de cette contribution est de présenter les principaux résultats des travaux conduits sur ce complexe lors d'un premier programme triennal (2011-2013)³. Ce nouveau bilan des connaissances offre également l'opportunité de proposer, à la lumière de cette documentation largement renouvelée, un certain nombre de réflexions et d'hypothèses sur la nature et les fonctions de cet établissement atypique, qui pourrait jouer un rôle-clé au sein du système portuaire de Narbonne antique.

2. LES RÉSULTATS DU PROGRAMME DE RECHERCHES 2011-2013

La fouille a permis de mettre au jour un vaste complexe (fig. 4) organisé autour d'une cour centrale et comportant un bâtiment en grand appareil et deux balnéaires, ainsi qu'une série d'espaces de dimensions très variables dont les fonctions, en l'état actuel de la fouille, demeurent incertaines.

En dépit de l'ampleur du décapage, ce complexe n'a été dégagé que de manière partielle. Sa surface minimale, correspondant à l'emprise actuellement mise au jour, couvre 2000 m². Toutefois, seules les façades méridionales et orientales ont été partiellement reconnues ; elles se développent respectivement sur au moins 50 m et 35 m. À l'ouest, la limite actuelle de la fouille pourrait correspondre à celle du complexe, mais l'extrême arasement des vestiges dans cette zone n'autorise aucune certitude. Enfin, il est certain que l'établissement se développe

3. Ce programme de recherche s'est déroulé dans le cadre d'un partenariat inédit (2010-2013) entre la Région Languedoc-Roussillon et le CNRS, financeurs principaux de ce projet, le Ministère de la Culture (DRAC et DRASSM) et l'Université Paul-Valéry. La fouille de Saint-Martin a en outre bénéficié d'un important soutien matériel de la part de la commune de Gruissan, également propriétaire de la parcelle fouillée, et de l'aide de l'association locale GRASG, pour l'organisation de la fouille et la diffusion des résultats auprès du public. Cette opération, placée sous la direction de S. Mauné et G. Duperron, dans le cadre du PCR « Les ports antiques de Narbonne », a constitué un chantier-école de l'université Montpellier III, qui a accueilli au total une cinquantaine d'étudiants en stage de formation. L'encadrement était assuré par des doctorants et étudiants de l'Université Montpellier III : F. Bigot, O. Bourgeon, S. Corbeel, A. Doniga, C. Faisandier, B. Favennec, Cl. Léger, J.-B. Leuret, J.-B. Pineau et M. Scrinzi. Elle a enfin bénéficié de la collaboration de chercheurs et d'ingénieurs de l'UMR 5140 : H. Bohbot, V. Mathieu, J.-C. Roux et S. Sanz. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude pour leur aide et leur investissement dans ce projet.

Ce travail est inscrit dans l'axe thématique 3 du programme scientifique du Labex ARCHIMEDE, programme IA-ANR-11-LABX-0032-01.



Fig. 3 : Vue aérienne de la fouille à l'issue du décapage, depuis le sud-ouest (cliché : S. Sanz-Laliberté - UMR 5140, ASM).

vers le nord, au-delà de la limite actuelle de la parcelle en cours de fouille constituée par le mur antique en élévation MR4095, peut-être en suivant une organisation en terrasses afin de s'adapter au pendage du terrain naturel. En effet, des observations anciennes signalent la présence au nord de ce mur, à l'emplacement de l'actuel chemin, d'un niveau de sol en *opus spicatum*, situé à une altimétrie bien plus élevée que les vestiges que nous avons mis au jour. Il pourrait témoigner de l'existence d'une plate-forme haute se développant dans la parcelle voisine et englobant peut-être l'aven situé à seulement une trentaine de mètres au nord de notre limite de fouille.

Les éléments à notre disposition permettent dès lors de proposer de restituer un complexe organisé en plusieurs terrasses et se développant largement selon un axe nord-sud, sur une surface atteignant peut-être au total 3000 m².

Rappelons par ailleurs que les prospections ont montré que l'occupation antique se développe largement à l'est du complexe (Sanchez *et al.* 2000, 343), tandis que les vestiges de deux citernes antiques sont visibles à une cinquantaine de mètres au sud de ce dernier (voir *infra*).

2.1. Le plan du complexe

La cour centrale présente un plan quadrangulaire et occupe une surface de 380 m². Elle est équipée d'une

galerie en U se développant sur 35 x 21 m et dont les trois branches ont une largeur interne de 4 m. Elle est associée à un édifice en grand appareil occupant une position centrale sur le grand côté de cette cour à portique, au sud de celle-ci⁴. Celui-ci présente un plan quadrangulaire et mesure 14 x 7,5 m hors-œuvre (soit 76 m² dans l'œuvre). Son élévation, constituée de blocs de calcaire coquillier de grandes dimensions⁵, a été entièrement spoliée à la fin de l'Antiquité, sauf dans la moitié nord du bâtiment où une unique assise est conservée. Cette élévation en grand appareil s'appuie sur une solide fondation, constituée de blocs de calcaire noyés dans un abondant mortier de chaux dont la profondeur dépasse 1 m. Sur l'arase de cette fondation, le mortier conserve l'empreinte de blocs monolithes, confirmant ainsi la mise en œuvre de grand appareil sur tout le périmètre du bâtiment. L'analyse architecturale impose de restituer l'accès à cet édifice central depuis la galerie *triplex*, sans doute grâce à un emmarchement situé devant la façade nord et dont aucun

4. L'étude des architectures en pierre est réalisée par V. Mathieu et J.-B. Pineau (UMR 5140, ASM).

5. Les dimensions de ces blocs sont variables ; celles des plus grands sont les suivantes : long. 1,50 m, larg. 0,80 m ; haut. : 0,50 m.

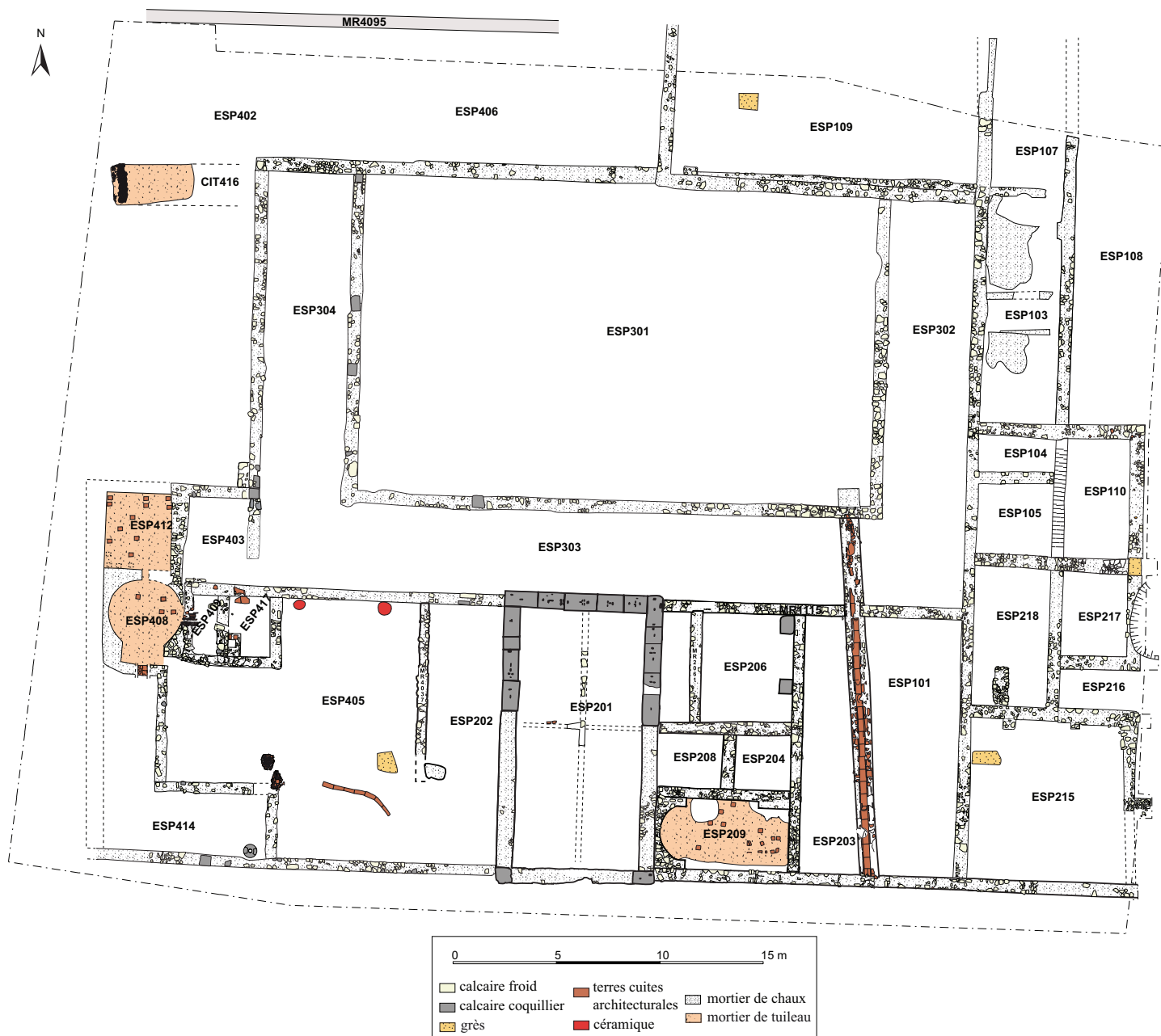


Fig. 4 : Plan général du complexe à cour centrale d'époque augusto-tibérienne (relevés : S. Sanz-Laliberté ; DAO : F. Bigot, A. Doniga, G. Duperron, M. Scrinzi, UMR 5140, ASM).

vestige ne nous est parvenu, en raison des destructions provoquées par des sondages anciens.

Le mode de construction et la profondeur des fondations impliquent sans doute l'existence d'une élévation importante

qui, avec sa position axiale au sein du complexe, conférait certainement à cet édifice une certaine monumentalité.

Ce bâtiment central en grand appareil comportait un sous-sol organisé en quatre pièces de petites dimensions



Fig. 5 : Vue des objets en place sur le sol de la pièce PCE210 (cliché : G. Duperron).

(15 à 21 m²), équipées d'un sol en terre. Celles-ci étaient séparées par des cloisons en torchis couvertes sur chaque face d'un enduit de chaux⁶. La mise en évidence de l'utilisation simultanée d'architectures en terre et en grand appareil constitue un acquis important en raison de son originalité. De plus, la découverte, dans l'une des pièces (PCE210), d'un ensemble remarquable d'objets (balance, règle en os, balsamaire en bronze, nombreux jetons en os et en verre, aiguille en bronze) associés à des vases de stockage (*dolia* et amphores), scellés par l'effondrement d'un pan de mur, indique vraisemblablement que ce sous-sol était dévolu à des activités économiques, voire commerciales (fig. 5). L'utilisation de ces pièces date principalement du II^e siècle, leur abandon pouvant être daté au plus tard dans le courant du III^e siècle.⁷

Dans la partie orientale du complexe, la galerie dessert une série d'espaces, en particulier deux petites pièces mesurant environ 18 m² et possédant un sol en mortier de chaux. Elles pourraient évoquer, en raison de leurs dimensions et de leur localisation, des locaux à usage commercial – peut-être des boutiques ou des bureaux – bien qu'aucun élément matériel ne permette de s'en assurer.

Au sud-est, la fonction de plusieurs autres pièces de dimensions très variables – jusqu'à 91 m² pour ESP101 – reste inconnue. En effet, l'ampleur des perturbations provoquées par d'importants creusements subcontemporains et des sondages anciens, qui ont entièrement détruit la stratigraphie antique, ne permettent pas, dans l'état actuel de la réflexion, de préciser la vocation de ces espaces. On peut seulement observer que l'ensemble des architectures

était profondément fondé dans le substrat géologique, ce qui suggère l'existence d'étages.

La seule exception est constituée par une petite pièce (8 m²) de plan quadrangulaire, ouverte à l'est par l'unique lacune observée dans le mur de façade orientale. On tient donc ici une entrée du complexe⁸, mais ses dimensions modestes (2 m de largeur) suggèrent qu'elle n'en constitue pas l'accès principal et laisse donc présager l'existence d'un autre accès, peut-être au nord, dans la partie située hors de l'emprise de la fouille.

Ce complexe se caractérise également par la présence de deux balnéaires. La première installation thermique se situe contre le mur oriental du bâtiment en grand appareil. Elle présente un plan compact et de faible étendue, n'excédant pas 50 m² hors-œuvre au maximum. Seul le *caldarium* à *solium* absidial, mesurant 19 m², est assez bien conservé (fig. 6). Son niveau de destruction comportait, outre de nombreux matériaux de construction (pilettes d'hypocauste, *tubuli*, etc.), une grande quantité d'enduits peints, essentiellement monochromes, de couleur rouge ou blanche, ce qui correspond à un décor d'une grande simplicité, voire « minimaliste »⁹.

Aucun vestige du *prae-furnium* n'est conservé, mais l'organisation architecturale impose de le restituer au sud du *caldarium* – c'est-à-dire en saillie par rapport à la façade méridionale du complexe –, à l'emplacement où se situe une fosse tardo-antique de grandes dimensions, qui correspond certainement à sa spoliation.

Au nord du *caldarium*, deux pièces, dont la stratigraphie d'époque impériale a été entièrement oblitérée par de profonds creusements tardo-antiques et médiévaux, correspondent vraisemblablement à un *tepidarium* et à un *frigidarium* dont les surfaces – respectivement 7 m² et 8 m² – sont particulièrement faibles.

Enfin, l'espace 206, non encore fouillé, pourrait correspondre à l'*apodyterium* permettant l'accès au balnéaire depuis la cour à portiques, mais rien ne permet actuellement de le démontrer.

En l'état actuel des données, il demeure difficile de préciser la chronologie de ce balnéaire. Quelques éléments suggèrent toutefois un abandon à une date haute, peut-être dès le haut Empire, vraisemblablement en raison de désordres apparus dans la maçonnerie et dont témoigne le fort pendage qui affecte actuellement le sol du *caldarium*. Ces désordres ont pu entraîner l'effondrement du bâtiment. Aucune trace de reconstruction n'a été observée, mais il

6. L'étude des vestiges d'architecture en terre est coordonnée par J.-C. Roux (SRA Languedoc-Roussillon/UMR 5140, ASM).

7. L'existence d'un état antérieur, pour lequel des techniques de construction similaires semblent avoir été utilisées, a été observée, mais jusqu'à présent de manière très limitée.

8. Il s'agit par ailleurs d'un nouvel élément confirmant le développement de l'occupation antique dans la parcelle située immédiatement à l'est de la fouille, comme l'attestent également très clairement les observations de surface.

9. L'étude de ces enduits peints a bénéficié des observations et des conseils de J. Boislève et R. Sabrié, que nous remercions vivement pour leur aide.



Fig. 6 : Le *caldarium* des thermes est (cliché : G. Duperron).

convient de souligner le fort arasement de l'ensemble des niveaux supérieurs de cette parcelle.

À l'ouest de l'établissement, un second balnéaire est caractérisé, comme le précédent, par des dimensions modestes et un décor d'une grande sobriété. Diverses observations architecturales indiquent de manière certaine que la construction de cet ensemble est intervenue lors de la phase initiale du complexe à cour centrale, à l'époque augusto-tibérienne. L'étude des niveaux d'abandon des deux pièces chaudes suggère un fonctionnement jusqu'au V^e siècle.

Seules deux salles chauffées, associées à un *prae-furnium*, sont conservées, en raison de leur implantation dans le substrat rocheux (fig. 7). Le *caldarium* mesure 13 m² et présente un plan circulaire, comportant une exèdre rectangulaire sur sa face méridionale, qui ne semble pas trouver de comparaison en Gaule (Bouet 2003, 40 et suiv.). Le *tepidarium* est, quant à lui, de plan rectangulaire et mesure 12 m². Son niveau de démolition a livré, outre d'abondants matériaux de construction, les vestiges d'une mosaïque noire et blanche à décor géométrique, qui correspond à un type de pavement très simple. On peut également souligner l'extrême rareté des enduits peints et l'absence complète de marbre. Aucune trace du *frigidarium* n'est conservée, mais l'on peut vraisemblablement restituer au nord de la pièce précédente, à proximité d'une

citerne (CIT416) qui assurait sans doute l'alimentation en eau du balnéaire. Les vestiges de cette dernière, très partiellement conservée¹⁰, se résument à une épaisse couche de mortier de tuileau surmontée d'un sol en *opus spicatum*¹¹ sur lequel sont visibles les négatifs de solins d'étanchéité en quart-de-rond, entièrement disparus.

La réflexion sur les axes de circulation au sein du complexe suggère un accès direct à ce balnéaire depuis le portique, via un petit vestibule (ESP403). Le *prae-furnium* est situé à l'est du *caldarium*. Le sol du foyer présente un mode de construction assez original : il est constitué de pilettes d'hypocauste placées de chant et liées à l'argile (fig. 8). Devant le foyer, dont l'élévation était semble-t-il constituée de blocs de grès, un espace de travail d'à peine 5 m² communique avec une cour d'environ 100 m² (ESP405), située entre ces thermes et le bâtiment en grand appareil. À l'intérieur de celle-ci, étaient regroupées diverses activités liées au feu, en particulier une forge, dont les niveaux de

10. Le niveau de mortier de tuileau, implanté directement sur le substrat rocheux, est conservé sur une longueur de 2,90 m pour une largeur de 1,60 m, soit une surface minimale de près de 5 m² pour cette citerne.

11. Cette technique est fréquemment utilisée pour les structures hydrauliques dans la région de Narbonne ; c'est par exemple le cas pour les bassins de la maison à portiques du Clos de la Lombarde (Sabrié, Solier 1987, 89-91).



Fig. 7 : Vue générale des thermes ouest (cliché : G. Duperron).



Fig. 8 : Le *praefurnium* et le *caldarium* des thermes ouest (cliché : G. Duperron).

fonctionnement cendreuse ont livré des scories de fer en grand nombre. En l'état actuel de la fouille encore partielle de cet espace, les seuls équipements spécifiques appartenant à cette installation artisanale consistent en des fonds d'amphores à huile de Bétique Dr. 20 implantés dans le sol, sans doute utilisés comme bacs de trempe, comme on en connaît de nombreuses attestations dans ce type d'installations (Dieudonné-Glad, Parisot 1999 ; Martin-Kilcher 2003, 235 ; Reymond *et al.* 2009, 73). Signalons enfin la présence, dans la partie méridionale de cette cour, de quatre plaques-foyer de petites dimensions, sans doute à vocation culinaire, et d'un *catillus* de moulin à sang¹², découvert en emploi dans une structure tardive, mais dont on est en droit de supposer qu'il était initialement installé dans cet espace. Ces éléments permettent d'envisager prudemment que se trouvaient une nouvelle fois associés un espace culinaire (cuisine-boulangerie ?) et le foyer d'un balnéaire (Mauné *et al.* 2013).

On se trouve donc en présence d'une cour réservée au travail de la main-d'œuvre chargée du fonctionnement des thermes, d'activités artisanales et de la production de nourriture. Les observations architecturales et stratigraphiques indiquent qu'il n'existait probablement pas de communication directe entre cet espace et la cour centrale à portiques, cette dernière constituant sans doute un espace public tandis que la cour 405 était réservée à des activités de service.

2.2. La chronologie de l'établissement de Saint-Martin : une occupation de longue durée

Les recherches en cours montrent que l'établissement est occupé durant toute l'époque romaine. Sa création semble intervenir peu après la fondation de la colonie de Narbonne, à la fin du II^e s. av. J.-C. (Sanchez *et al.* 2000, 339 ; Sanchez 2009, 312-313), mais les vestiges les plus anciens mis au jour jusqu'à présent datent du I^{er} s. av. J.-C. Cette phase d'époque tardo-républicaine reste encore très mal connue. Quelques observations ponctuelles attestent toutefois la large extension topographique de cette première occupation qui couvre peut-être déjà l'ensemble de la parcelle, soit au moins 2000 m². Les niveaux se rattachant à cette phase, recouverts par les épais remblais d'époque impériale, paraissent bien conservés, tandis que les quelques vestiges d'architectures observés, constitués de blocs grossièrement équarris liés à l'argile, comportent parfois des élévations encore relativement importantes. Enfin, le mobilier rattachable à la période tardo-républicaine, présent de manière erratique dans les niveaux postérieurs, est abondant et se caractérise par la présence d'un grand nombre d'importations italiennes, en

particulier d'amphores Dr.1, confirmant en cela les données recueillies lors de l'opération de 1999 (Sanchez 2009, 315-323).

La construction du complexe monumental est bien datée de l'époque augusto-tibérienne, grâce à la mise au jour de riches ensembles céramiques issus de niveaux de chantier qui témoignent de la prédominance à cette époque du commerce des produits hispaniques (vin de Tarraconaise et huile et sauce/salaison de poisson de Bétique). Au cours des siècles qui suivent, très peu de remaniements paraissent intervenir, mais il convient de souligner le fait que la quasi-totalité des architectures n'est conservée qu'en fondation. L'ensemble de ces installations demeure en fonction durant toute l'époque impériale, jusque vers le milieu du V^e siècle, lorsque débute le démantèlement progressif des bâtiments et la récupération, semble-t-il assez systématique, des matériaux de construction.

Par la suite, durant les VI^e et VII^e siècles, on assiste au développement d'une nouvelle occupation, dont la nature paraît bien différente de la précédente. Elle semble en effet principalement tournée vers l'exploitation des ressources locales, même si les traces d'activités commerciales à longue distance demeurent nombreuses. Les vestiges reconnus jusqu'à présent correspondent pour l'essentiel à une importante série de silos et de fosses-dépotoirs, dont la fouille a livré d'abondantes données matérielles, qui permettent d'appréhender avec précision les activités économiques et le mode de vie des occupants du site à cette époque.

3. QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA NATURE ET LES FONCTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT DE SAINT-MARTIN

La documentation relative à l'occupation de l'époque impériale montre que nous sommes en présence d'un établissement très structuré dont la ou les fonctions précises restent encore délicates à percevoir. Il nous semble cependant intéressant, après trois années de recherches, d'examiner à nouveau, sur la base des données recueillies depuis 2011, les différentes interprétations proposées jusqu'à présent, dont les deux principales sont, rappelons-le, un établissement portuaire et une *villa* maritime.

Les données issues des fouilles récentes indiquent que cet établissement ne peut être interprété comme une *villa* maritime, d'abord en raison de l'existence de l'édifice en grand appareil¹³, dont le statut public paraît très probable,

12. L'étude des meules a été réalisée par S. Longepierre (post-doctorant UMR 5140, ASM).

13. Son insertion dans un bâti très dense interdit selon nous de l'interpréter comme un temple – même si le plan rectangulaire et surtout le podium en grand appareil surmonté d'une assise de même nature sont très semblables aux soubassements d'un temple comme celui d'Evora (visible dans Gros 1996, 153, fig. 173) – car dans cette hypothèse, celui-ci serait en position isolée et éventuellement entouré d'un mur de clôture limitant l'aire du sanctuaire.

ensuite parce que l'organisation des espaces et leur morphologie trahissent des fonctions qui n'ont à voir ni avec une *pars urbana*, ni avec une *pars rustica*. Les deux balnéaires dégagés contribuent ici de manière déterminante à la réflexion sur les fonctions de l'établissement de Saint-Martin. En effet, au vu de leurs spécificités et de leurs localisations en périphérie immédiate du portique *triplex*, nous pensons être en présence de balnéaires destinés à être utilisés par les personnes fréquentant l'établissement. Ils se caractérisent tous deux par une ampleur topographique limitée et, dans les deux cas, la fouille des niveaux de démolition a livré un certain nombre d'éléments (enduits peints, mosaïque) qui témoignent d'une décoration interne des plus simple. Ces caractéristiques pourraient indiquer qu'il ne s'agit pas de thermes appartenant à une *villa*. En effet, si nous étions en présence de balnéaires liés à une *pars urbana* de *villa* maritime – *pars urbana* qu'il faudrait d'ailleurs localiser puisque les constructions dégagées n'en sont pas une – on peut penser qu'ils seraient à la fois plus grands et plus luxueux, organisant notamment un large

point de vue sur l'étang de L'Ayrolle et la Méditerranée. Les *villae* maritimes d'époque impériale connues en Italie sont, lorsque les fouilles ou dégagements opérés permettent d'avoir une vue d'ensemble suffisamment large, de grande taille et intègrent souvent des nymphées et autres équipements somptueux (Lafon 2001, 331-473). À Saint-Martin, le plan ramassé des deux balnéaires et l'extrême sobriété de leurs décors témoignent de leur caractère avant tout fonctionnel et pratique. Enfin, la localisation d'une forge dans une petite cour située entre les thermes ouest et l'édifice en grand appareil confirme, s'il en était besoin, que nous ne nous trouvons pas ici dans la *pars urbana* d'une *villa*. D'autre part, s'il s'agissait de balnéaires destinés à la main-d'œuvre d'une *villa*, on serait incapable de les mettre en relation topographique avec une *pars rustica* qui fait totalement défaut dans l'emprise actuelle de la fouille, et il faudrait alors également expliquer leur proximité avec le bâtiment en grand appareil dont il conviendrait aussi de préciser la fonction à l'intérieur d'un éventuel secteur rustique.



Fig. 9 : Vue générale de la fouille depuis le nord-ouest, avec en arrière-plan l'étang de l'Ayrolle et la mer Méditerranée (cliché : G. Duperron).

Les éléments recueillis orientent donc plutôt la réflexion vers un ensemble à caractère public. En effet, la présence d'un édifice construit en grand appareil, son plan et ses dimensions, ainsi que son articulation avec une cour à portiques dont les dimensions sont elles-aussi imposantes, plaident en faveur de cette hypothèse.

On peut dès lors s'interroger sur les raisons de la construction d'un complexe public d'une telle ampleur, dans une zone isolée et éloignée de la cité. La réponse réside précisément dans la localisation du site qui occupe une position topographique stratégique, à l'entrée de la lagune (fig. 1 et 9). De fait, durant l'Antiquité, il s'agit très probablement du premier établissement rencontré par les navires venant de la mer et se dirigeant vers les ports de Narbonne, et on peut supposer que l'intensité des trafics commerciaux dans cette zone impliquait l'existence de structures spécifiques. Saint-Martin aurait alors, dans cette hypothèse, joué un rôle au sein du système portuaire narbonnais.

Les recherches récentes apportent plusieurs arguments à l'appui de cette hypothèse. Il convient de souligner en premier lieu la découverte, dans le sous-sol de l'édifice en grand appareil, d'une série d'objets qui témoignent très vraisemblablement de la réalisation en ce lieu d'opérations commerciales. Cet espace a bénéficié de conditions de conservation exceptionnelles et l'on ne dispose d'aucune donnée comparable pour les autres pièces du complexe, où la plupart des sols antiques ont été détruits par les travaux agricoles récents. On peut toutefois remarquer que la disposition autour de la cour centrale de pièces communiquant avec le portique semble particulièrement favorable au déroulement de transactions.

Ce complexe pouvait également abriter un certain nombre d'activités de services. Ainsi, on vient de le voir, les dimensions modestes des deux balnéaires et l'absence de décor luxueux témoignent bien de leur caractère essentiellement fonctionnel. La présence d'une forge pourrait s'expliquer, quant à elle, par la nécessité de réaliser des petites réparations navales, en particulier sur le gréement¹⁴. Enfin, dans la même cour, l'installation de plaques-foyer et, probablement, d'un moulin à sang, témoignent de la préparation de nourriture, peut-être pas uniquement pour la main-d'œuvre, mais aussi pour l'ensemble des personnes qui fréquentaient le complexe.

Pour terminer, il convient de prendre en compte l'existence, à une cinquantaine de mètres au sud du complexe, sur une petite éminence rocheuse située à proximité immédiate du littoral, de deux vastes citernes. Celles-ci n'ont malheureusement pas été fouillées, mais les observations de surface indiquent que la mieux conservée d'entre-elles mesurerait au moins 10 m de long et 3 m de large (Sanchez

14. On note la découverte dans cette zone d'une dizaine de clous de navire en bronze.

et al. 2000, 336-339 ; Sanchez *et al.* 2011, 55). Leur localisation en contrebas du complexe – c'est-à-dire dans une position qui ne leur permet en aucun cas d'assurer son alimentation en eau – n'a de sens que si l'on admet leur lien avec la proximité immédiate du littoral. Ces citernes pourraient donc répondre à la nécessité de disposer de réserves d'eau douce importantes afin d'assurer l'approvisionnement des navires en transit¹⁵.

Ainsi, bien que la fouille des niveaux liés au fonctionnement du complexe à cour centrale soit encore partielle, il nous semble que les éléments recueillis jusqu'à présent permettent de privilégier l'hypothèse d'un établissement à caractère public, étroitement lié à la navigation et aux activités commerciales. Situé au cœur de la lagune narbonnaise, ce site était, si cette hypothèse est exacte, sans aucun doute partie prenante du système portuaire de Narbonne. Quel rôle pouvait-il jouer au sein de celui-ci ?

Nous proposons donc d'inscrire l'apparition et le développement de l'établissement de Saint-Martin dans l'histoire du système portuaire de Narbonne : il pourrait s'agir d'un complexe lié au commerce et à la navigation, abritant un certain nombre d'activités artisanales et de services autour d'un port ou bien d'une zone de débarcadère. Mais alors, pourquoi une telle localisation alors que pendant la période julio-claudienne, le complexe de Port-la-Nautique était en pleine activité¹⁶ ? Quelle pouvait être l'utilité de Saint-Martin ?

La réponse fait appel aux caractéristiques de la navigation antique. Il est en effet très vraisemblable que certains navires maritimes – au moins ceux de plus fort tonnage – rencontraient des difficultés pour naviguer dans la lagune et rejoindre les installations portuaires de Port-la-Nautique ou du Castérou (voir les contributions de O. Ginouvez *et al.* et C. Sanchez *et al.* dans cet ouvrage). Sans doute était-il préférable pour eux de décharger leur cargaison à l'entrée de la lagune, puis de reprendre la mer après avoir chargé leur fret de retour et reconstitué leurs réserves, notamment en eau. L'existence des infrastructures mises au jour à Saint-Martin pourrait ainsi répondre à un certain nombre de nécessités et de besoins liés à ce type de pratiques.

Il existerait donc, dans cette hypothèse, un système de points de ruptures de charge depuis l'entrée de la lagune jusqu'à Narbonne, assez comparable à celui désormais bien connu pour le système portuaire d'Arles (voir la contribution de L. Long et G. Duperron dans cet ouvrage).

15. On admettra toutefois que pour confirmer cette interprétation, il faudra d'une part disposer de données géomorphologiques permettant de localiser précisément la ligne de rivage antique, et d'autre part étudier la présence de structures portuaires en contrebas de ces citernes (quais, chenal ?).

16. En l'état actuel des connaissances, la zone portuaire de Port-la-Nautique fonctionne entre les années 40 av. et 70 ap. J.-C. (Sanchez 2009, 287 ; Miéjac, Sanchez 2011, 130).

Saint-Martin aurait alors constitué, peut-être avec d'autres établissements comparables¹⁷, le premier jalon de ce système. Il jouerait ainsi le rôle d'un véritable « avant-port », permettant le déchargement des navires maritimes, les marchandises étant alors transportées vers Narbonne par une batellerie adaptée à la navigation lagunaire et fluviale, ou bien diffusées régionalement sur des unités plus petites assurant par cabotage la desserte de petits ports fluvio-maritimes tels que Valras/Béziers, Agde ou encore Lattes.

Les avantages d'un tel système semblent évidents en termes de gestion des arrivées et des départs de navires : il pouvait éviter un engorgement des capacités portuaires de Narbonne en contrôlant le flux des navires en fonction de leur taille et de leurs possibilités de navigation dans la zone lagunaire. Malheureusement, on ne dispose que de très peu de données sur la navigation antique dans la lagune narbonnaise, mais la récente découverte, sur le site de Mandirac, de l'épave d'une allège datée de la fin de l'Antiquité pourrait attester la réalité d'un tel système (voir contribution de C. Sanchez *et al.* dans cet ouvrage).

S'il a bien existé, celui-ci impliquait, outre une gestion administrative rigoureuse, la présence de nombreux entrepôts car ces flux de marchandises nécessitaient des capacités de stockage importantes¹⁸ : si cette hypothèse est la bonne, il doit donc nécessairement exister à Saint-Martin, sans doute à proximité du littoral, de vastes espaces de stockage, qui restent à localiser¹⁹.

Dans une perspective plus large, il n'est pas impossible que l'établissement de Saint-Martin ait été le siège du procureur en charge de ce système portuaire (une sorte de « préfecture maritime » ?), dont dépendait la bonne santé

économique de la capitale provinciale, puisqu'il se trouve comme une vigie à l'entrée de ce système.

À cet égard, il est intéressant de remarquer les similitudes entre l'établissement de Saint-Martin et les vestiges mis au jour sur le site de la Butte Saint-Antoine à Fréjus²⁰. Ceux-ci correspondent à un vaste édifice de plan quadrangulaire de plus de 8000 m², comprenant « deux très grandes cours à portiques [qui] constituent, à elles deux, le centre de gravité autour duquel un grand nombre de pièces s'organisent » (Rivet 2015, 177). Le caractère public de cet ensemble ne fait aucun doute. En raison notamment de sa position topographique dominant immédiatement le bassin portuaire, l'interprétation la plus couramment admise est précisément celle d'une « préfecture maritime »²¹, c'est-à-dire un bâtiment public regroupant l'ensemble des locaux administratifs nécessaires à la gestion d'un grand port, qui « induit un grand nombre de services propres à son fonctionnement, à ses intérêts et à son contrôle : on peut citer l'enregistrement des entrées et sorties de navires et de marchandises, les services fiscaux en rapport avec les transactions, les douanes, les archives, l'intendance, les dépôts pour l'avitaillement, les géôles, etc. » (Rivet 2011, 145).

Au même titre que celui de Fréjus, le fonctionnement du port de Narbonne faisait à l'évidence l'objet d'une grande attention de la part des pouvoirs publics. On n'oubliera pas en particulier que le système portuaire narbonnais était soumis aux caprices du fleuve *Atax* et que l'évolution de son embouchure (ou de ses embouchures), dont rendent bien compte les découvertes réalisées au Castérou (voir contribution de C. Sanchez dans cet ouvrage), conditionnait la santé économique de la capitale provinciale. En Bétique, on connaît au II^e siècle des procureurs *ad ripam Baetis*, chargés de l'entretien des berges et des réglementations liées à la navigation fluviale (Étienne, Mayet 2004, 158 ; F. des Boscs dans cet ouvrage). À Rome, à partir du début du règne de Tibère, la fonction de curateur du Tibre (*curatores riparum et alvei Tiberis*) est confiée à des sénateurs chargés de veiller à la navigabilité du fleuve et au maintien en état de ses berges et quais (Le Gall 1953, 135-183 ; Tchernia 2011, 267). Sans doute existait-il également à Narbonne des personnages remplissant des missions similaires, même si aucune attestation n'en est connue.

Dans le même ordre d'idée, on peut aussi rappeler l'existence sur le littoral de Gaule méridionale, de stations publiques abritant du personnel administratif chargé de la perception de l'impôt dit du « Quarantième des Gaules ».

17. On pense en particulier à l'important établissement littoral de Tintaine, également situé à Gruissan, dont la vocation portuaire est généralement admise, notamment en raison de la découverte, à proximité de celui-ci, d'une série d'épaves antiques. Les prospections ont montré qu'il couvre au moins 20 ha et mis en évidence la présence d'un entrepôt à *dolia*. De plus, un édifice de 10 x 9,50 m, partiellement conservé en élévation, est constitué par des murs à redans en mortier de tuileau ; sa fonction demeure incertaine (Sanchez *et al.* 2011, 58 et fig. 26). Cependant, les connaissances sur ce site demeurent extrêmement limitées, ce qui ne permet actuellement en aucun cas de s'assurer de sa nature (agglomération portuaire ?, *villa maritima* ?) (Solier 1981, 260 ; CAG 11/1, 500-501 ; Sanchez *et al.* 2011, 57-59).

18. Voir en dernier lieu sur ces questions Virlovet 2011 et Carre 2011 qui montrent la complexité de cette question et son importance pour le commerce à l'époque romaine.

19. Peut-être que ce complexe pourrait être désigné sous le mot *portus* tel que le décrit de façon très neutre le *Digeste* (L, 16, 59), c'est à dire « un lieu d'emmagasinage des marchandises importées ou exportées » ? Pour une discussion récente du sens de *portus*, voir Étienne, Mayet 2004, 113 pour la Bétique ; voir également Mathieu *et al.* 2011, 327, note 3, qui rappellent, sur la base des travaux de J. France, que *portus* peut aussi désigner une circonscription douanière. Tous les auteurs soulignent le caractère polysémique du terme et il est probable que les *portus* correspondaient aussi à une forme spécifique d'habitat groupé.

20. Pour une présentation détaillée et l'historique des recherches sur ce site, on consultera : Rivet 2000, 271-291 et CAG 83/3, 349-360. Les résultats des fouilles récentes sont présentés dans Rivet 2013-2014 et 2015.

21. Les arguments en faveur de cette hypothèse sont détaillés dans Rivet 2011, 142-145 et Rivet 2015, 179.

C'est en particulier le cas à Marseille et Arles (France, Hesnard 1995 ; France 2001), et Narbonne, capitale provinciale, devait également accueillir une *statio*²² car elle était l'un des points d'entrée principaux des marchandises circulant dans les Gaules²³.

Enfin, rien n'interdit non plus de penser que l'établissement ait accueilli les bureaux de sociétés de transport – on pense bien entendu aux fameux naviculaires narbonnais (Gayraud 1981, 532-536 ; M.-L. Bonsangue dans cet ouvrage) – ou de négociants narbonnais, tels les *Fadii* dont l'implication dans le grand commerce de l'huile de Bétique est bien connue (Gayraud 1981, 367 ; M.-L. Bonsangue dans cet ouvrage). Il fallait pour ces activités des locaux adaptés et des lieux de rencontres et d'échanges.

Pour conclure, il faut souligner que nos tentatives de typologie des établissements d'époque romaine sont probablement trop restrictives et ne rendent pas suffisamment compte de la très grande diversité des statuts et fonctions de ceux-ci ainsi que de leur évolution dans le temps. Il existe peut-être, entre ce que nous désignons sous le terme commun de *villa* et les agglomérations secondaires, des formes intermédiaires de lieu de gestion d'un territoire, adaptées aux contraintes et spécificités locales. Enfin, dans bien des cas, la seule lecture d'un plan ne peut à elle seule permettre de qualifier la nature d'un établissement. Reste pour Saint-Martin à exhumer un texte épigraphique ou une série d'objets qui pourrait conforter l'interprétation encore très large que nous proposons de ce site.

4. CONCLUSION

Les recherches conduites depuis 2011 ont permis de faire progresser de manière très significative les connaissances sur l'établissement littoral de Saint-Martin. L'identification des structures partiellement observées en 1999 comme celles d'un complexe à cour centrale de plus de 2000 m², fonctionnant durant toute l'époque romaine, constitue en effet une avancée majeure.

Même si l'étude de ce complexe, qui se développe hors de l'emprise actuelle de la fouille, est encore loin d'être achevée, il apparaît d'ores et déjà que ses caracté-

ristiques sont tout à fait originales. Bien que cet édifice à cour centrale semble constituer, dans l'état actuel des connaissances, le cœur de l'établissement, les prospections indiquent que l'occupation se développe largement dans les parcelles adjacentes, tandis que d'autres structures antiques, dont l'étude reste à réaliser, sont visibles près du rivage de l'étang. Il apparaît donc clairement que nous n'avons à l'heure actuelle qu'une vision très partielle de cet établissement littoral, et que beaucoup d'éléments nous manquent encore pour trancher la discussion sur le statut du site de Saint-Martin.

Toutefois, la nature et l'organisation des vestiges mis au jour depuis 2011 ne nous paraissent pas correspondre à ceux d'une *villa* maritime, mais évoqueraient plutôt ceux d'un édifice à vocation publique. Sur la base de cette interprétation, et en prenant en compte la position géographique du site à l'entrée de la lagune narbonnaise, nous avons tenté de définir, de manière hypothétique, les fonctions potentielles de cet établissement. L'une de ces hypothèses de travail est que l'on se trouve en présence d'un avant-port assurant la rupture de charge des navires maritimes ne pouvant s'engager dans la lagune. Si cette hypothèse était confirmée, on tiendrait ici le premier jalon du système portuaire de la colonie romaine, et l'on pourrait dès lors s'interroger également sur une possible fonction administrative. L'on sait en effet combien était importante, à l'entrée des grands systèmes portuaires de Méditerranée, la gestion de ces flux commerciaux assurant l'approvisionnement mais aussi le développement économique des grands centres urbains. Siège de la « capitainerie » de Narbonne ou du procureur en charge du système portuaire narbonnais, la question est posée même si pour l'heure manque encore une preuve épigraphique seule à même de préciser de façon définitive la fonction et le statut de l'établissement de Saint-Martin.

La mise en œuvre d'un nouveau programme de recherche triennal (2014-2016, dir. G. Duperron) répond donc à la nécessité d'accroître encore les connaissances sur ce site majeur du littoral narbonnais, afin de valider ou de réfuter nos hypothèses. Il doit permettre d'achever la fouille et l'étude du complexe à cour centrale édifié à l'époque augusto-tibérienne. Dans le même temps, l'étude détaillée des citernes – et d'éventuelles structures associées – devra être conduite, afin de s'assurer de leur fonction et de leur lien supposé avec la navigation. Enfin, des prospections géophysiques auront pour objectif de préciser la nature des vestiges environnant le complexe à cour centrale, et en particulier de tenter de localiser d'éventuelles structures portuaires (bassin, quai, etc.) et de stockage (entrepôts), tandis que des études géomorphologiques devront préciser le contexte naturel de l'établissement, notamment en localisant la ligne de rivage antique.

22. Même si aucune documentation épigraphique ne l'atteste formellement (France 2001).

23. La coexistence au même endroit, d'un *portus* et d'une station douanière n'aurait rien d'étonnant car ce type d'établissement peut avoir, nous l'avons souligné plus haut, de multiples fonctions, comme l'a rappelé récemment Ph. Leveau au sujet du *portus Crindavinus* (qui n'est cependant pas une *statio* du Quarantième des Gaules), localisé dans la basse vallée du Rhône. Celui-ci rapportait un revenu à la ville de Nîmes, vraisemblablement lié au droit d'utilisation des installations portuaires mais peut-être aussi à la perception d'un péage à mettre en relation avec la traversée du Rhône (Mathieu *et al.* 2011, 337-338).

BIBLIOGRAPHIE

- Bouet 2003** : BOUET (A.) – *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*. Rome, École française de Rome, 2003 (coll. de l'EFR, 320).
- CAG 11/1** : DELLONG (É.) et MOULIS (D.) collab., FARRE (J.) collab. – *Carte Archéologique de la Gaule*. 11/1. *Narbonne et le Narbonnais*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002.
- CAG 83/3** : GÉBARA (C.) et DIGELMANN (P.) collab., LEMOINE (Y.) collab. – *Carte archéologique de la Gaule*. 83/3. *Fréjus*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2012.
- Carre 2011** : CARRE (M.-B.) – Les réseaux d'entrepôts dans le monde romain : étude de cas. In : ARCE (J.), GOFFAUX (B.) dir. – *Horrea d'Hispanie et de la Méditerranée romaine*. Madrid, Casa de Velázquez, 2011, 23-40 (coll. de la Casa de Velázquez, 125).
- Cavero 2011** : CAVERO (J.) – Narbonne : historiographie et topographie des découvertes archéologiques relatives au système portuaire. In : SANCHEZ (C.), JÉZÉGOU (M.-P.) dir. – *Zones portuaires et espaces littoraux de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*. Lattes, ADAL, 2011, 25-34 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 28).
- Dieudonné-Glad, Parisot 1999** : DIEUDONNÉ-GLAD (N.), PARISOT (J.) – À propos des récipients à liquide retrouvés dans les ateliers de forge. *Instrumentum*, 10, déc. 1999, 24-26.
- Étienne, Mayet 2004** : ÉTIENNE (R.), MAYET (F.) – *Trois clés de l'économie de l'Hispanie romaine*. 3. *L'huile hispanique*. Paris, De Boccard, 2004.
- France 2001** : FRANCE (J.) – *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et Germaniques de l'Empire*. Rome-Paris, École française de Rome-L'Erma di Bretschneider-De Boccard, 2001 (coll. de l'EFR, 278).
- France, Hesnard 1995** : FRANCE (J.), HESNARD (A.) – Une *statio* du quarantième des Gaules et les opérations commerciales dans le port romain de Marseille (place Jules-Verne). *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, 78-93.
- Gayraud 1981** : GAYRAUD (M.) – *Narbonne antique, des origines à la fin du III^e siècle*. Paris, De Boccard, 1981 (RAN, Suppl. 8).
- Gros 1996** : GROS (P.) – *L'architecture romaine. I - Les monuments publics*. Paris, Picard, 1996.
- Guy 1955** : GUY (M.) – Les ports antiques de Narbonne. *Revue d'Études Ligures*, XXI (3-4), 1955, 213-240.
- Lafon 2001** : LAFON (X.) – *Villa maritima : recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine, III^e siècle av. J.-C. / III^e siècle ap. J.-C.* Rome, École française de Rome, 2001 (BEFAR, 307).
- Le Gall 1953** : LE GALL (J.) – *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité*. Paris, Presses, Universitaires de France, 1953.
- Martin-Kilcher 2003** : MARTIN-KILCHER (S.) – Dépôts en milieu urbain et amphores : évacuation organisée - réutilisation - déchets. In : BELLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) dir. – *La ville et ses déchets dans le mode romain : rebuts et recyclages*. Actes du colloque de Poitiers, 19-21 Septembre 2002. Montagnac, Éd. Monique Mergoïl, 2003, 231-242.
- Mathieu et al. 2011** : MATHIEU (N.), RÉMY (B.), DESAYE (H.), LEVEAU (P.) – Épigraphe, architecture et économie dans les villes et agglomérations secondaires des Gaules, des Germanies et des provinces alpines. Recherches sur quelques mots : *diaeta, fabriqua, figlina, horreum, macellum, mercatus, portus, taberna*. In : BEDON (R.) dir. – *Macella, tabernae, portus. Les structures matérielles de l'économie en Gaule romaine et dans les régions voisines*. Limoges, PULIM, 2011, 325-357 (Caesarodunum, XLIII-XLIV).
- Mauné et al. 2013** : MAUNÉ (S.), MONTEIX (N.), POUX (M.) dir. – *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine*. Actes de la table-ronde d'Aspiran, 13-14 octobre 2011. *Gallia*, 70 (1), 2013, 268 p.
- Miéjac, Sanchez 2011** : MIÉJAC (E.), SANCHEZ (C.) et FRANÇOIS (S.) collab., SALVAT (M.) collab. – Chronologie de Port-la-Nautique : l'apport des fouilles de la passe de la société marseillaise de crédit. In : SANCHEZ (C.), JÉZÉGOU (M.-P.) dir. – *Zones portuaires et espaces littoraux de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*. Lattes, ADAL, 2011, 115-141 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 28).
- Reymond et al. 2009** : REYMOND (S.), ESCHBACH (F.), PERRET (S.) – *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Etagnières (canton de Vaud, Suisse)*. Lausanne, Cahiers d'Archéologie Romande, 2009 (Cahiers d'Archéologie Romande, 115).
- Rivet 2000** : RIVET (L.), avec la collab. de BRENTCHALOFF (D.), ROUCOLE (S.), SAULNIER (S.) – *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*. 2. *Fréjus*. Montpellier, Éd. de l'Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 2000 (RAN, Suppl. 32).
- Rivet 2011** : RIVET (L.) – Recherches sur le site de la Butte Saint-Antoine à Fréjus : la préfecture maritime de *Forum Iulii*. In : PASQUALINI (M.) dir. – *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Les agglomérations de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*. 8^e colloque historique, 8-10 octobre 2010, Fréjus. Antibes, APDCA, 2011, 139-145.
- Rivet 2013-2014** : RIVET (L.) – La butte Saint-Antoine (Féjus, Var). In : *Revue du Centre Archéologique du Var*. Toulon, CAV, 2013-2014, 33-38.
- Rivet 2015** : RIVET (L.) – Une préfecture d'époque augustéenne à Fréjus (Var). In : LEMAÎTRE (S.), BATIGNE VALLET (C.) dir. – *Abécédaire pour un archéologue lyonnais : mélanges offerts à Armand Desbat*. Autun, Éd. Monique Mergoïl, 2015, 177-181 (coll. AHR, 31).

- Sabrié, Solier 1987** : SABRIÉ (M. et R.), SOLIER (Y.) – *La maison à portiques du Clos de la Lombarde à Narbonne et sa décoration murale (fouilles 1975-1983)*. Paris, Éd. du CNRS, 1987 (RAN, Suppl. 16).
- Sanchez 2009** : SANCHEZ (C.) – *Narbonne à l'époque tardo-républicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique*. Montpellier, Éd. de l'Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 2009 (RAN, Suppl. 3).
- Sanchez et al. 2000** : SANCHEZ (C.), DELLONG (É.), GUERRE (J.), LOPPE (F.), MOULIS (D.) – Un établissement littoral antique, l'île Saint-Martin à Gruissan (Aude). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000, 309-349.
- Sanchez et al. 2011** : SANCHEZ (C.), GINOUEZ (O.), KOTARBA (J.) – La question des établissements littoraux en relation avec le système portuaire. L'apport des prospections « sud-narbonnais » et des recherches récentes. In : SANCHEZ (C.), JÉZÉGOU (M.-P.) dir. – *Zones portuaires et espaces littoraux de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*. Lattes, ADAL, 2011, 41-66 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 28).
- Solier 1981** : SOLIER (Y.) – *Les épaves de Gruissan*. *Archaeonautica*, 3, 1981.
- Tchernia 2011** : TCHERNIA (A.) – *Les Romains et le commerce*. Naples, Centre Jean Bérard, 2011.
- Virlouvét 2011** : VIRLOUVET (C.) – Les entrepôts dans le monde romain : étude de cas. In : ARCE (J.), GOFFAUX (B.) dir. – *Horrea d'Hispanie et de la Méditerranée romaine*. Madrid, Casa de Velázquez, 2011, 7-22 (coll. de la Casa de Velázquez, 125).